

Ecole Primaire Saint Sauveur

Conseil d'école du mardi 7 Novembre 2023

Compte-rendu rédigé par Mme HIREL Laurence, la directrice

Personnes présentes ou absentes

* **l'équipe enseignante au complet**

* **représentants de la commune** : Mme DABADIE maire de la commune de Saint Sauveur, Mme BOURGEOIS adjointe à l'éducation et la jeunesse , Mme MARCHAND Sandrine conseillère municipale.

* **DDEN** : Mr DAVID Pierre

* **les parents délégués** : Mme MORISSE, Mme GARCIA POMEDIO, Mme MEYNIER, Mme GAY-MERY, Mr MOULIN, Mme GOBLET-BENISTANT, Mme GHERARDI, Mme FRANCOIS

Résultats des élections du mois d'octobre 2023 :

Avec un taux de participation de 53,65%, les personnes suivantes sont élues pour l'année 2023/2024.

Titulaires

GHERARDI Marine

GOBLET-BENISTANT Emilie

GARCIA POMEDIO Mélanie

MORISSE Rachel

MEYNIER Christelle

GAY-MERY Sylvie

Suppléants

DIETSCH Anne Sophie

DUBOUCHÉZ Océane

MOULIN Fabrice

FRANCOIS Camille

Mr BERTHIER Yannick est le nouvel Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription.

1. Présentation et rôle du conseil d'école :

Lors de ces réunions, l'équipe enseignante, les parents délégués ainsi que les représentants de la commune discutent du fonctionnement de l'école (hygiène, sécurité...), du projet d'école et votent le règlement intérieur.

Nous rappelons que pour tout problème en liaison avec les enseignants (travail scolaire...), il faut prendre rendez-vous avec l'enseignant concerné.

Nous rappelons également que le choix et la conduite de la pédagogie en classe est de la responsabilité des enseignants et que seul leur supérieur hiérarchique (l'Inspecteur de l' Education Nationale) peut contrôler et conseiller. Les enseignants sont disponibles pour répondre à toutes les questions qui ont trait à la pédagogie.

2. Bilan de rentrée :

- Travaux divers

Transfert de 2 classes. Celle de Mr PETETIN en salle 8 et celle de Mme CLERC en salle 11. Merci au personnel de la mairie pour leur aide dans ce déménagement.

Une rénovation de la salle 12 est en cours afin d'organiser une nouvelle BCD et un coin informatique pour les élèves.

Merci également pour la réactivité du personnel communal pour avoir aidé à débarrasser le matériel bloquant les portes d'accès.

Installation de stores coté jardin pour les classes d'élémentaire et en salle de motricité.

Les cours de récréation avancent. Il reste le marquage des jeux au sol et les barrières extérieures à faire.

La cantine a repris ses fonctions et les 2 salles de garderie également.

3 Effectifs et personnels de l'équipe éducative

PS 16
MS 13
GS 14
CP 15
CE1 20
CE2 18
CM1 18
CM2 21

Soit 135 élèves : 43 Maternelles et 92 élémentaires

D'où 6 classes :

Mme GINOT 8 MS / 14 GS soit 22 élèves
Mme HIREL / Mme PATRAS 16 PS / 5 MS soit 21 élèves
M PETETIN 15 CP / 8 CE1 soit 23 élèves
Mme DOLIN 12 CE1 / 11 CE2 soit 23 élèves
Mr CHANEAC 7 CE2 / 18 CM1 soit 25 élèves
Mme CLERC 21 CM2

Mme PATRAS est nommée pour assurer la classe lors de la journée de décharge de direction de Mme HIREL (le vendredi et un mardi toutes les 3 semaines).

Mme GINOT qui est la titulaire remplaçante affectée à l'école est sur la classe de Mme CANTON jusqu'à nouvel ordre.

Mme CLERC remplace Mme Anne-Maud VALLADE la maîtresse titulaire qui est actuellement en congé parental.

Autres personnels de l'école:

Les ATSEM

MS GS de Mme GINOT : Mme LUYA Audrey est à plein temps.

PS MS de Mme HIREL : Mme REPELLIN Valérie est à plein temps.

Mme BERTRAND vient d'être nommée sur le poste de psychologue scolaire.

Mme JOSSE TONNELIER Karine la maîtresse E du RASED intervient dans l'école auprès d'élèves de cycle 2. Elle a également une action de prévention dans le cadre du projet lecteur pour les élèves de CP et elle apporte une aide à la passation des évaluations nationales.

4 Budget école

Le budget mairie alloué aux élèves ne bouge pas. Il est calculé sur la base de 136 élèves pour cette rentrée, soit 46 euros par élèves, ce qui fait 6256 euros pour le fonctionnement de l'école.
Et 3400 pour les sorties et le cycle piscine soit 25 euros par élèves.

COOP SCOLAIRE : Les parents versent une cotisation en début d'année pour le petit matériel (pâte à modeler, fournitures cuisine...) elle est versée sur le compte de l'école. Cette cotisation est de 12 euros pour un enfant, 18 pour 2 enfants et 23 pour 3 enfants et plus.

5 Règlement intérieur / charte de la laïcité / charte informatique

Ils seront diffusés via l'application Educartable et devront être signés par les familles en cliquant sur la proposition de signature électronique via l'application.
Ils seront également à disposition sur le site de la mairie.

Le **règlement intérieur** après avoir été lu et modifié si nécessaire lors du conseil d'école a été voté à l'unanimité pour cette nouvelle année 2023/2024.

Lecture de la **charte informatique** pour présentation aux membres du conseil.

La charte de la laïcité : La Charte de la laïcité à l'École a été élaborée à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative.

Elle explicite **le sens et les enjeux du principe de laïcité**, sa solidarité avec la liberté, l'égalité et la fraternité, dans la République et dans le cadre de l'école.

La vocation de la charte affichée dans nos écoles, nos collèges, nos lycées, est non seulement de rappeler les règles qui nous permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire, mais surtout d'aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter. Elle est le fondement du respect mutuel et de la fraternité.

6 Sécurité : PPMS exercice intrusion, exercice incendie

Nous rappelons des points importants :

Nous sommes actuellement en plan vigipirate renforcé.

- Pas de parents dans l'école. Tous les élèves sont accueillis aux différents portails.
- La directrice est habilitée à faire ouvrir les sacs, à demander une pièce d'identité.
- Accueil par un adulte à l'entrée de l'école et sortie de chaque classe avec l'enseignant affecté ou ATSEM en maternelle ou une personne de la garderie.

Un **PPMS** est disponible dans l'école pour organiser au mieux les exercices.

Ce dernier doit être revu en raison des travaux dans l'école et des nouvelles installations en terme d'alarme.

Les plans d'évacuation ont été revu et validés par les services de sécurité en raison des travaux dans l'école pour ce début d'année. Ils seront revus dès que les travaux seront terminés.

Un exercice incendie a eu lieu le 6 Octobre au matin, tout s'est bien déroulé.

Un exercice intrusion aura lieu d'ici les vacances de Noël. La date doit être fixée avec la mairie.

7 Projet d'école 2022 / 2025 et projet NEFLE

Ces projets sont en cours de rédaction par l'équipe enseignante.

Le projet d'école tournera autour de la résolution de problèmes et sur les différentes stratégies pour enrichir les pratiques de lecture.

Le projet NEFLE, est un projet en collaboration avec le personnel de la garderie et de la mairie afin d'améliorer le bien-être en collectivité. Une réflexion sur le climat scolaire et le réaménagement de la cour a été menée avec l'équipe enseignante pour proposer différentes zones d'activités (créativité, convivialité, détente, ressourcement...).

8 Activités scolaires :

Activités d'équipe

- **Piscine** pour les classes de Mr CHANEAC et Mme DOLIN du 15 septembre jusqu'au 8 décembre (le vendredi) à raison d'une séance par semaine.
- **Courseton** : le 7 novembre, les classes de Mme DOLIN et Mr CHANEAC ont participé. Cet événement était organisé par l'ASEP, une association. Un goûter a été offert ainsi qu'un diplôme.
- **CROSS** : le 12 octobre, les élèves de CM2 de Mme CLERC ont participé.
- **FOOT avec Florian COYAT, responsable de l'école de foot de l'Association Sportive VERSAU** : cela aura lieu pendant la dernière période et les séances seront proposées aux élèves du CP au CM2. La période sera découpée en 2, ainsi chaque classe aura au moins 5 séances. L'objectif est de faire découvrir le foot, travailler la mixité et le respect des règles, construire des règles communes.
- **Rugby** : pour les classes de Mme DOLIN, Mr CHANEAC et Mme CLERC auront lieu 6 séances pendant la période 4. Léo BLANC sera l'encadrant (Club rugby de Saint Marcellin).
- **Spectacle de Noël** : le 18 décembre aura lieu une représentation par la compagnie des marionnettes Coconut pour les classes de maternelle et la classe de Mr PETETIN.

Projet maternelle : les 4 éléments à travers les 4 saisons

Semaine du goût en maternelle du 16 au 22 octobre « à chaque jour, sa couleur ». Chaque jour un enfant pouvait rapporter un aliment, en fonction de la couleur du jour. Des activités de langage, dégustations étaient proposées.

Activités de classe

Participation à la Cérémonie du 11 novembre : des enseignants seront présents avec des élèves de CM2.

Ecole du dehors le jeudi matin avec la classe de PS MS

Divers

- 📅 L'aide personnalisée se poursuit de 11h30 à 12h ou le soir de 16h30 à 17h30 environ
- 📅 Un stage de remise à niveau a eu lieu pendant les vacances de la Toussaint sur l'école.
- 📅 Un changement des ordinateurs des enseignants devient indispensable ainsi qu'une maintenance.
- 📅 Visite DDEN prévue le 9 Novembre

Fin de la réunion 19h45